



Association des jeunes Tibétains en Europe
Société d'amitié suisse-tibétaine
Organisation de femmes tibétaines en Suisse
Congrès Mondial Ouïghour
Association Ouïghours Suisse
Société pour les peuples menacés

A l'attention des membres du Conseil fédéral

Le 4 février 2022

Pékin 2022 : remise de la « Médaille d'or du silence »

Monsieur le Président de la Confédération,
Mesdames et Messieurs les Conseillers/ères fédéraux/ales,

Aujourd'hui débutent les Jeux olympiques d'hiver en République populaire de Chine (RPC). Au vu de l'ampleur des violations des droits humains commises par le Parti communiste chinois (PCC) et le gouvernement de Xi Jinping, les gouvernements de plusieurs pays dont le Danemark, la Grande-Bretagne, le Japon et les Etats-Unis, ont décidé de n'envoyer aucune représentation officielle aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver à Pékin. La Suisse a décidé de ne pas participer à ce boycott diplomatique : Le Conseil fédéral a justifié le fait qu'aucun membre du gouvernement ne se soit rendu à Pékin par la situation de Corona.

La situation en matière de droits humains en République populaire de Chine s'est fortement détériorée depuis les Jeux olympiques de 2008 à Pékin. Au Tibet, en Mongolie intérieure et au Turkestan oriental (province chinoise du Xinjiang), la Chine mène une politique d'oppression et d'assimilation brutale qualifiée, pour le cas du Turkestan oriental, de génocide et de crime contre l'humanité par huit parlements nationaux¹. A Hong Kong, le pouvoir politique chinois a mis fin à l'Etat de droit en imposant sa loi sur la sécurité nationale. Sur le plan international aussi, le gouvernement de Pékin se montre encore plus déterminé dans sa volonté de saper les normes internationales en matière de droits humains.

¹ Au total, huit parlements nationaux (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Canada, Pays-Bas, Lituanie, Belgique, République tchèque et France) ont qualifié de crimes contre l'humanité et de génocide les actes dramatiques commis contre les Ouïghour-e-s et d'autres peuples turcs. Vous trouverez de plus amples informations sur la politique d'assimilation menée au Tibet depuis les Jeux olympiques de 2008, dans le rapport publié en 2021 par International Campaign for Tibet et intitulé « Olympic Descent: Repression in Tibet since Beijing 2008 ».

En omettant délibérément d'évoquer la situation des droits humains dans la décision du Conseil fédéral, le pays rejoint la liste de ces Etats qui tolèrent la politique répressive de la Chine et restent silencieux face aux violations graves des droits humains. Cette politique du silence est le fil rouge de la politique actuelle de la Suisse à l'égard de la Chine. A titre d'exemple, la Suisse ne s'est pas alliée aux sanctions européennes décidées en mars 2021 contre plusieurs responsables chinois et soutenues par les Etats-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne, la Norvège et l'Islande. Par ailleurs, en octobre 2021, la Suisse était absente de la liste des cosignataires de la nouvelle Déclaration relative au Turkestan oriental dans le cadre de l'ONU – un instrument utilisé régulièrement par les Etats partageant les mêmes valeurs afin de condamner les agissements de Pékin.

Ce silence affiché est généralement justifié au motif de la neutralité, du dialogue et de la médiation. La raison nous semble davantage tenir à la volonté de la Suisse de ne pas contrarier le régime chinois et d'éviter ainsi toutes conséquences politiques et économiques néfastes si le pays venait à se positionner en défenseur du respect des droits humains. De notre point de vue, en suivant cette voie spéciale, la Suisse envoie le mauvais message à Pékin et fait le jeu de la Chine en suivant sa volonté de saper le système international des droits humains : seule la résistance internationale d'un nombre important de pays permettra de faire évoluer la stratégie politique de la Chine et de défendre l'universalité, l'inaliénabilité et l'indivisibilité des normes en matière de droits humains, inscrites dans le droit international. Sur ce point, la Suisse ne doit pas prendre une voie particulière dans ce domaine, se taire n'est pas une option.

Mesdames et Messieurs, c'est dans cet esprit que nous vous décernons la première médaille d'or dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Pékin : la médaille d'or du silence.

Nous vous demandons de ne plus vous taire et d'afficher clairement la position de la Suisse, malgré son rôle de médiatrice neutre, face à l'ampleur insoutenable des violations des droits humains. Continuez à faire partie de l'alliance des pays qui partagent les mêmes valeurs et qui revendiquent avec force et crédibilité le respect des droits humains, de la démocratie et de l'Etat de droit.

Nous vous remercions de prendre en compte nos revendications.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la Confédération, Mesdames et Messieurs les Conseillers/ères fédéraux/ales, l'expression de nos salutations distinguées,

les organisations mentionnées ci-dessus

Verein Tibeter Jugend in Europa



ཡོ་རོབ་ཐོང་རིགས་གཞོན་ནུའི་མཐུན་ཚོགས།
Verein Tibeter Jugend in Europa
Tibetan Youth Association in Europe

Société d'amitié suisse-tibétaine



སུད་ཐོང་མཐུན་ཁྲི་བུད་མེད་ཚོགས་པ།
société d'amitié suisse-tibétaine
gesellschaft schweizerisch-
tibetische freundschaft
g s t f sast

World Uyghur Congress



WORLD
UYGHUR
CONGRESS
uyghurcongress.org

Tibetische Frauen-Organisation in der Schweiz

ཨ།སུད་མི་ཐོང་གི་བུད་མེད་ཚོགས་པ།



TFOS
Tibetische Frauen-Organisation in der Schweiz
Tibetan Women's Organisation in Switzerland

Société pour les Peuples Menacés



SOCIÉTÉ POUR
LES PEUPLES
MENACÉS

Association Ouïghours Suisse



UIGURISCHER VEREIN SCHWEIZ
ASSOCIATION OUIGHOURS SUISSE